

Chère lectrice, cher lecteur,

Pourquoi est-ce que nous élisons et votons? Parce que nous voulons nous faire représenter au Parlement par des politiciens et des politiciennes qui partagent nos intérêts et se soucient de nos préoccupations, parce que nous voulons atteindre une majorité en faveur de nos revendications lors des votations. Ces dernières années, des votations ont eu lieu concernant le diagnostic prénatal, la révision de l'AI ou encore la durée de l'apprentissage. Il me semble d'autant plus important que les personnes avec un handicap mental revendiquent leur droit de vote. Et ce, aussi bien pour les sujets qui les concernent directement que pour tous les autres thèmes, et qu'ils puissent élire des politiciens qui sont à l'écoute de leurs préoccupations.

Mon fils de 22 ans, un jeune homme avec le syndrome de Down, s'intéresse à la politique et remplit fièrement son bulletin de vote. Il discute volontiers de politique à son travail et avec son entourage. Il a une opinion claire, et il la fait connaître. Se forger une opinion à l'aide des documents de vote serait très difficile pour lui. Nous discutons en famille au sujet des thèmes ou des candidats, et nous lui expliquons de quoi il retourne exactement. Nous essayons constamment de montrer les deux côtés, les avantages et les désavantages. Mais sommes-nous toujours impartiaux? Ou laissons-nous inconsciemment nos préférences apparaître et l'influencer? Pour que toutes les personnes puissent exercer leurs droits politiques de la manière la plus autonome possible, il est important de traduire les documents électoraux et de vote en français facile à lire, et de rendre accessibles à tous les informations nécessaires.

Je suis ravie qu'insieme Suisse se soit attaquée au problème et qu'elle ait trouvé du soutien auprès d'easyvote et du Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées. Notre brochure «Un guide pour voter», jointe à cette édition du magazine insieme, paraît au moment opportun, avant les élections fédérales. Les questions concernant la participation politique des personnes en situation de handicap mental, la manière dont celles-ci peuvent exercer leurs droits politiques et le type de soutien dont elles ont besoin constituent le point fort de cette édition à partir de la page 10.



Espérons que ce soutien et les informations simples sur les processus électoraux donneront à davantage de personnes avec un handicap mental le courage de participer aux élections. Je vous souhaite une bonne lecture!



Daniela Wazzau, vice-présidente d'insieme Suisse